



**Guy-François Frisoni**, Président de Réserves naturelles de France, a pris la direction de l'Office de l'environnement de la Corse en remplacement de Roger Pantalacci. Il était auparavant en charge des réserves naturelles au sein de cet établissement. [directeur@oec.fr](mailto:directeur@oec.fr)



**Hélène Guillen** a rejoint la Réserve naturelle régionale Trésor, en Guyane, où elle occupe le poste de conservatrice. Elle a quitté pour cela l'association pour le cheval de Przewalski, Takh. [tresor@espaces-naturels.fr](mailto:tresor@espaces-naturels.fr)



**Dominique Aribert** assure désormais la direction du pôle conservation de la nature à la LPO de Rochefort. Elle était auparavant déléguée inter-régionale à l'ONCFS Bretagne-Pays de la Loire. [dominique.aribert@lpo.fr](mailto:dominique.aribert@lpo.fr)

## IL A DIT...

**Cédric Laboret**

Agriculteur dans le massif des Bauges et lauréat du concours local Prairies fleuries 2010

Le concours Prairies fleuries a permis d'écologiser les agriculteurs et d'agricoliser les écolos. Le second n'étant pas forcément le plus aisé! ●

Lors du congrès des PNR le 8 octobre dernier



**Denis Clément** a quitté son poste de directeur adjoint du Conservatoire du littoral pour le Conseil général de l'environnement et du développement durable au ministère de l'Écologie.

Affecté à la commission permanente des ressources naturelles, il participe aux travaux de l'autorité environnementale. [denis.clement1@developpement-durable.gouv.fr](mailto:denis.clement1@developpement-durable.gouv.fr)



**Claudine Loste** a pris ses fonctions de déléguée adjointe du Conservatoire du littoral de Languedoc-Roussillon. Elle a quitté la Région Languedoc-Roussillon où elle était chef du service espaces naturels - biodiversité. [c.loste@conservatoire-du-littoral.fr](mailto:c.loste@conservatoire-du-littoral.fr)



**Christophe Gallemant** a été nommé directeur du GIP Parc national entre Champagne et Bourgogne, quittant pour cela la direction de l'ONF de Haute-Marne. [gip.parcnational@orange.fr](mailto:gip.parcnational@orange.fr)



**Alexandre Cherkaoui** a quitté le ministère de l'Agriculture pour le poste de chargé de mission nouveaux parcs nationaux et SCAP au ministère de l'Écologie.

[alexandre.cherkaoui@developpement-durable.gouv.fr](mailto:alexandre.cherkaoui@developpement-durable.gouv.fr)



Par **Hassan Souheil**

Chargé de mission gestion des milieux et des espèces à l'Aten. Animateur du Regen'.

## L'écoresponsabilité

1992. Sommet de la Terre à Rio. Les États signataires affirment le rôle clé du secteur public (rôle de promotion, rôle d'exemplarité) pour qu'émergent des modes de développement durable. En France, après quelques années, l'État défend le concept d'écoresponsabilité. Il s'agit de mettre en place des actions en faveur de l'environnement dans les administrations, à travers une démarche intégrant la prise en compte des principes du développement durable.

Le terme fait jour en 2003 où, pour la première fois, il apparaît dans la stratégie nationale de développement durable au chapitre « Vers un État exemplaire ».

Le cadre de l'action de l'État en matière d'écoresponsabilité est fixé le 3 décembre 2008 où la circulaire du Premier ministre traite de « l'exemplarité de l'État au regard du développement durable dans le fonctionnement de ses services et de ses établissements publics ». Le concept s'affine alors. Ses objectifs sont plus clairement définis. Il s'agit notamment de favoriser des modes de construction, de production et de consommation environnementalement responsables ; de réduire ses consommations d'eau et d'énergie ; de baisser ses émissions de gaz à effet de serre ; de limiter le volume et la nocivité de ses déchets.

L'écoresponsabilité veut contribuer à diminuer notre empreinte écologique.

Concrètement, conduire une démarche d'écoresponsabilité dans une organisation nécessite de faire un état des lieux des impacts environnementaux de la structure. Puis de définir des objectifs de progrès avant d'arrêter un programme d'actions (avec des indicateurs de suivi). L'appropriation de la démarche par les personnels est un enjeu primordial pour son succès.

Les espaces naturels ont, eux aussi, intégré la démarche. Progressivement, l'écoresponsabilité fait son chemin. En 2010, les gestionnaires de territoires protégés ont mis en place le réseau Regen' afin de « faire en sorte que les espaces naturels soient gérés de manière écoresponsable pour réduire l'impact des activités humaines sur ces espaces ». ●

1. Réseau d'écoresponsabilité des gestionnaires d'espaces naturels. <http://ecoresponsabilite.espaces-naturels.fr>

[hassan.souheil@aten.espaces-naturels.fr](mailto:hassan.souheil@aten.espaces-naturels.fr)